



# Termes de référence (TDR)

## Responsable Conservation

### Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL)

#### Contexte

Créée en 2001, Noé est une association d'intérêt général à but non lucratif qui a pour mission de sauvegarder la biodiversité en France et à l'international, pour le bien-être de tous les êtres vivants, et en particulier de l'humanité. Elle vise spécifiquement, par l'intermédiaire de son Pôle Parcs de Noé (PDN), à contribuer à la gestion durable des aires protégées en Afrique à travers un modèle de gestion, impliquant responsabilité et redevabilité, pour la sauvegarde de la biodiversité et du patrimoine naturel, la sécurité et le développement communautaire.

Le Gouvernement du Tchad, représenté par le Ministère de l'Environnement, de la Pêche et du Développement Durable (MEPDD), et Noé ont signé en juillet 2021 un Accord de partenariat sur 15 ans pour la gestion du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL), constitué du Parc National de Zah-Soo (PNZS) et de la Réserve de Faune de Binder-Léré (RFBL). Situé dans le sud-ouest du pays, à la frontière avec le Cameroun, le CAPBL revêt une importance certaine en raison de son gradient d'écosystèmes soudano-sahéliens qui accueille la 3ème population d'éléphants du Tchad et des populations relictuelles de faune, de pressions anthropiques diverses et d'enjeux de développement communautaire (transhumance, élevage, agriculture, pêche artisanale), et de son rôle dans la lutte contre les changements climatiques pour ses populations riveraines.

Dans le but de développer et coordonner la gestion opérationnelle du CAPBL, Noé a mis en place une Unité de Gestion du Complexe (UGC) d'Aires Protégées de Binder-Léré, conformément au mandat attribué à Noé par le Gouvernement du Tchad. Afin d'appuyer cette équipe, en particulier dans son volet conservation, Noé sollicite l'appui d'un Responsable Conservation dont les missions sont définies ci-après.

#### Objectifs spécifiques

Le Responsable Conservation aura pour principales missions de :

- Structurer et développer le Département Conservation de la Biodiversité du CAPBL afin d'atteindre les résultats de conservation à long terme.
- Améliorer l'état des connaissances sur la faune et les habitats clés du PNZS/CAPBL.
- Renforcer les populations de faune sauvage à travers des opérations de translocation et/ou réintroduction, et la protection des espèces phares.

## Fonctions & responsabilités

### Structurer le Département Conservation de la biodiversité

- Recruter le personnel de terrain (assistants, agents, experts, etc.) nécessaire à la réalisation des activités de conservation dans le CAPBL.
- Assurer le rapportage technique : rapport d'activités mensuel, suivi des données des colliers d'éléphants, rapports techniques ponctuels selon les besoins.
- Assurer la mise en place de standards méthodologiques et scientifiques garantissant la fiabilité des données récoltées et leur comparaison dans le temps.
- Mettre en place un programme de suivi basé sur des indicateurs et des métriques afin de rendre compte sur l'impact de la conservation.
- Appuyer les activités de collecte de fonds (élaboration de propositions de projets, de notes conceptuelles, etc.).
- Renforcer les capacités des assistants de recherche locaux et l'intégration d'étudiants/stagiaires (nationaux ou internationaux) dans les activités de recherche du CAPBL.
- Appuyer les autres départements (Protection, Développement Communautaire, etc.) grâce aux résultats et données récoltées par les activités de conservation.
- Développer une stratégie de conservation de la biodiversité du PNZS/CAPBL.

### Améliorer l'état des connaissances sur la faune et les habitats

- Mettre en place un dispositif d'inventaire et de suivi de la faune du PNZS basée sur l'échantillonnage à distance à l'aide de pièges photographiques et capitalisant sur l'étude pilote de 2022.
- Développer un programme lamantin permettant de connaître précisément l'état de conservation de l'espèce et son écologie, et renforcer sa protection.
- Organiser et réaliser des études de base et des inventaires (éléphants, grande faune, avifaune, etc.), par exemple aériens (avions ou drones), terrestres (transects à pied ou en voiture, pièges photographiques, etc.) ou nautiques (hippopotame, lamantin, etc.) sur les espèces clés.
- Introduire des méthodes efficaces et systématiques de collecte de données (SMART Mobile, CyberTracker, etc.) sur la faune et la flore et mettre en place une base de données écologiques.
- Etudier les habitats clés du PNZS/CAPBL afin d'évaluer l'état des habitats critiques (tels que les lacs, la pollution chimique, etc.), de la flore et des stocks carbone.
- Analyser les données produites par les colliers GPS posés sur les éléphants du CABPL (cartes, identification de corridors, de hot spots, de zones potentielles du conflit homme-faune, etc.).
- Collecter et analyser des données (météorologiques, télédétection) pertinentes pour l'identification des effets prévus du changement climatique.
- Développer des collaborations de recherche avec des partenaires nationaux et internationaux (chercheurs, universités, instituts de recherche, etc.).

### Renforcer les populations de faune et la protection de la biodiversité du PNZS

- Réaliser les études techniques et de faisabilité pour des translocations et/ou réintroductions d'espèces dans le PNZS.
- Rédiger des concepts opérationnels (dimensionnement, logistique, calendrier, coûts, etc.) afin d'appuyer la planification technique d'opérations de translocation et leur financement.

- Localiser les girafes de Kordofan identifiées en 2021 et mettre en place une solution pour leur protection dans le PNZS.
- Organiser une ou plusieurs opérations de translocation des espèces clés du PNZS (bubale, damalisque, girafe, autruche, buffle, etc.).
- Elaborer et mettre en œuvre des plans d'action sur les espèces clés (lamantin, hippopotame, éléphant, etc.) afin de renforcer les connaissances et la protection des espèces emblématiques du CAPBL.

## Résultats attendus

Les principaux résultats attendus du Responsable Conservation sont :

1. Le Département Conservation de la Biodiversité du CAPB est mis en place, structuré, équipé et avec du personnel motivé et formé permettant d'atteindre les résultats du Plan d'Affaire Quinquennal et les cibles souhaitées du PTA.
2. Les inventaires réalisés permettent de connaître précisément l'état de conservation des espèces clés notamment les éléphants, les lamantins, les girafes Kordofan, la grande faune, etc.
3. Une première opération de translocation est réalisée sur une espèce phare (damalisque, bubale, buffle, autruche à cou rouge, girafe Kordofan, etc.).
4. Des plans d'action pour les espèces clés ont été élaborés afin de fournir des orientations spécifiques aux espèces sur les mesures de conservation nécessaires pour atteindre les objectifs de conservation.

## Suivi et évaluation

Le/la Responsable Conservation rendra compte au Directeur du CAPBL. Il/elle respectera les procédures de suivi-évaluation (compte-rendu hebdomadaire, rapports mensuels, annuels, d'activités, de bailleurs, etc.) en renseignant les informations liées au Département Biologie de la Conservation du CAPBL. Au moins un entretien et une évaluation annuelle seront organisés avec le Directeur du CAPBL et le siège (Responsable Tchad) sur l'avancé des objectifs, le travail accompli et les perspectives à venir.

